

BULLETIN MUNICIPAL

N°7 - Janvier 2026



Val-de-Virieu

Val-de-Virieu



Le mot du maire 3

ACTIONS MUNICIPALES

Commission cohésion sociale 5
 Commission voirie 5
 Commission communication, associations et animations 6
 Commission culture, tourisme, patrimoine 7
 Commission Micro-Folie 8
 Commission éducation et jeunesse 9
 Commission environnement, Aménagement et Fleurissement 10
 Conseillère numérique 11
 Commission urbanisme et Plan Communal de Sauvegarde 12
 Nouveaux professionnels de la commune 13

INFORMATIONS COMMUNALES

Mission locale 14
 Groupe Osez 15
 ATCHOUM (solution de covoiturage solidaire) 16
 Don Orgue de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul 17
 Syclum 18
 Micro-crèche 20
 Initiative Nord-Isère 21

État-civil 22
 Informations pratiques 24
 Agenda des manifestations 2026 27

Édité par :
 Mairie de Val-de-Virieu
 Janvier 2026

Directeur de publication :
 Michel MOREL, Maire

Commission Communication :
 Pascal GREAUME,
 Florence BARBIER,
 Sébastien ESMIOL,
 Marie-Hélène MICHAUD,
 Julien GENTIL,
 Sophie LERENO BORGES,
 Claude FEILLEL,
 Brigitte TOUIZ,
 Élisabeth VANOLI

Création et impression :
 Les topographes
 Ne pas jeter sur la voie publique

Le mot du maire

En septembre 2025, nous vous avons adressé un bulletin hors-série retraçant sous forme de diaporamas, les réalisations acheuées, en cours ou amorcées, les actions et les services développés tout au long de ce mandat 2020/2026 qui s'achève.

Vous avez pu constater notre capacité à faire équipe et définir des objectifs, à nous mobiliser pour les réaliser, à nourrir et développer le lien social, tout en nous adaptant aux défis et aléas imprévisibles.

Notre « réussite PHARE » en concrétisation avancée et prometteuse est le développement du « PÔLE SANTE » sur notre Commune, qui rayonne et rayonnera à terme sur un territoire bien plus élargi.

Il y a 2 ans... la cérémonie des vœux était marquée par notre grande réjouissance liée à l'arrivée du Docteur Marianne VASSEUR, confortant ainsi la mission du Docteur en place, Claire COLLET BEILLON.

Dans le même temps s'est créé le poste d'assistant médical, occupé à ce jour, par M. Steve ALLEGRET, poste financé conjointement par les médecins et la commune de VAL-DE-VIRIEU.

S'en est suivie la demande de labellisation de notre maison médicale en MSP (Maison Santé Pluridisciplinaire). 2 médecins, 3 infirmières, 1 psychologue, 1 pharmacienne et 2 orthophonistes adhèrent et s'engagent dans le projet MSP, validé par l'Agence Régionale de Santé.

Cette équipe en place est également confortée par la présence d'1 kinésithérapeute, de 2 dentistes qui envisagent la création d'un 3ème fauteuil, d'1 infirmière Asalée et du SSIAD.

Dans le même temps également, se pose la question de « comment permettre à tous nos précieux professionnels de santé, motivés et engagés, d'exercer dans les meilleures conditions ». S'avère donc un besoin de réorganiser et d'agrandir. Une extension, la rénovation de l'existant et un aménagement paysager sont décidés.

Le budget de ce chantier représente 730 000€, subventionné à hauteur de 80% grâce aux aides de l'Etat, la Région, le Département et la Communauté de Communes les Vals du Dauphiné. Soulignons

l'intérêt porté au dossier et l'ancrage des parlementaires à notre territoire et leur proximité, la confiance établie et l'implication, le soutien voire le guidage de chaque représentant de ces différentes strates, qui ont facilité et rendu ce projet possible. Infinie GRATITUDE à toutes les énergies collectives construites.

L'année 2026 est prometteuse :

- Installation d'un infirmier IPA (infirmier en pratiques avancées) en juin, élargissant l'accès aux soins, facilitant et soulageant le parcours des patients et réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies ciblées. Le diplôme est obtenu au terme de 2 ans d'études dont un stage de 6 mois effectués auprès du docteur Marianne Vasseur.
- Arrivée et intégration de 3 étudiants en médecine, internes en 7ème et 8ème année, en qualité de stagiaires, travaillant aux côtés de nos médecins pour une durée de 6 mois.
- Plusieurs contacts en cours avec des médecins désireux d'exercer au sein d'une MSP, voire de notre MSP.

Réjouissons-nous, honorons le dynamisme et l'implication de nos professionnels de santé et l'attractivité de notre MSP. Sont particulièrement appréciées la gestion communale du bâtiment, la fixation de loyers modérés voire adaptés au démarrage, la mise à disposition d'un logement de fonction prévu dans l'extension, un plus à la qualité de vie de notre territoire par son attrait géographique, économique, social et culturel. La MSP facilite le travail d'équipe et de coordination et permet aux patients de bénéficier d'un parcours de soins complet.

L'investissement et l'engagement de tous les acteurs œuvrant à ce développement d'envergure, qu'ils soient professionnels de santé, entrepreneurs, élus locaux et parlementaires, ont permis la réussite de ce projet qui répond à un besoin vital pour tous et à un constat d'attractivité satisfaisant.

VAL de VIRIEU étoffe son pôle santé et désormais, peut envisager une synergie solide et durable entre nos 3 établissements implantés et reconnus : MSP, centre de soins et EHPAD.

2026, année électorale, une nouvelle équipe municipale, animée d'une nouvelle dynamique, se mettra en place, poursuivra et finalisera les projets engagés :

- travaux de voirie rue du haut VIRIEU
- récupération des concessions abandonnées
- remplacement de la chaudière fuel des vestiaires du foot par une pompe à chaleur
- raccordement électrique à la cabane des chasseurs
- restauration du lavoir de Vaugelas
- végétalisation de la cour d'école initiée par le SIVU

Que ce temps de fin et nouvelle année, rythmé différemment pour bon nombre d'entre nous, soit un temps de pause et réflexion, un temps autrement, et permette à tous, isolés comme entourés, de vivre la convivialité et le partage dans une bienveillance amplifiée.

L'équipe municipale, élus et agents, s'associe à mon message de vœux sincères et chaleureux, tous à votre écoute, animés de la même objectivité, au service de tous, pour le bien commun de tous et dans l'intérêt général.

Que ce soit à titre privé ou public, à titre individuel ou collectif, infinie GRATITUDE à toutes les énergies constructives.

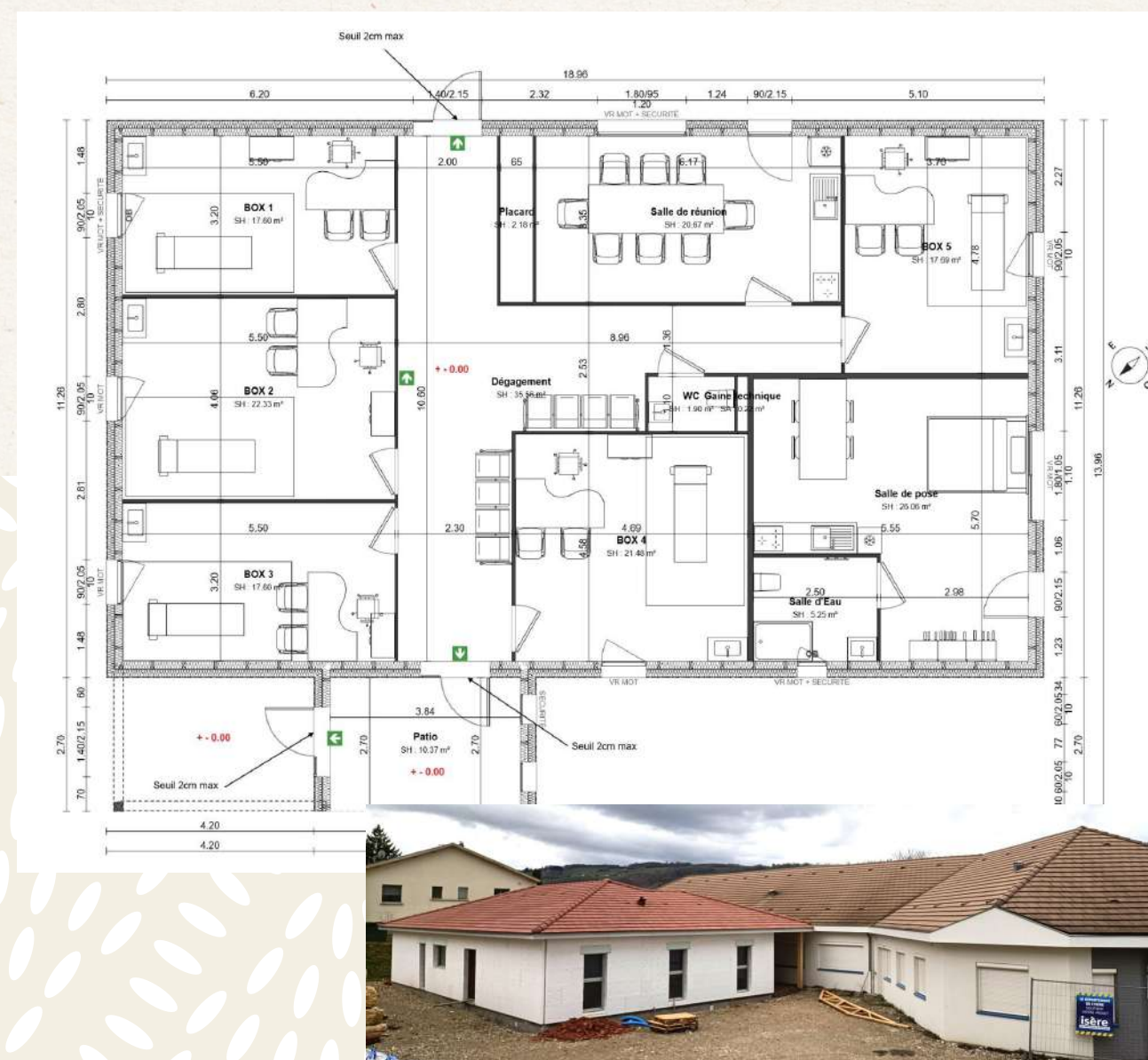
Que le MEILLEUR et le JUSTE soient sur votre chemin de Vie.

Douce et meilleure année possible 2026 à tous.

Michel MOREL

Maire

À votre écoute dans un engagement déterminé et indéfectible



Actions municipales

Commission Cohésion sociale



Collecte de la banque alimentaire



L'équipe CCAS et les colis de Noël 2025

Nous vous remercions chaleureusement pour votre contribution lors de la collecte de la Banque Alimentaire des 28 et 29 novembre ! Elle nous permettra d'accompagner localement des personnes en difficultés.

Merci également au soutien de nos deux superettes, Spar et Proxi.

Commission voirie



Aménagement du chemin piétonnier RD 51K (route de Chateau Gaillard)



Aménagement du chemin piétonnier RD 51K (route de Chateau Gaillard)



Changement de tuyau (route des Giclas)



Nettoyage du piège à graviers (ruisseau de Mallein)



Terrassement de la MSP (rue de la Bourbre)



Terrassement de la micro crèche (rue du Grand Champ)



Travaux d'élagages (Place Henri Clavel)

Commission communication, associations et animations



Commission culture, tourisme, patrimoine



Principaux évènements de la saison 2026

-24 Séances gratuites de cinéma pour la jeunesse et les adultes. Téléchargez l'application ILLIWAP pour connaître les diffusions (le dernier dimanche de chaque mois pour les adultes et les vacances scolaires pour la jeunesse).

- Participation à "Village en fête"

- Festival Archi'nature en juin, l'enjeu de ce festival est de créer des passerelles par le biais des constructions ou des créations artistiques et architecturales qui puissent favoriser le lien social, la médiation et la découverte du paysage.

- Le samedi 20 juin 2026 dans le parc du Centre de Soins, **concert intergénérationnel avec l'école, l'EHPAD et le Centre de Soins.** Ateliers réalisés avec une compagnie pour créer les textes et la musique.

- **Spectacle MC2**

- **Soirées d'été** sous la halle les 20, 21 et 22 août 2026

- **Accueil de 2 compagnies** pour des médiations et des spectacles tous publics



- **Fête de la science** les 9 et 10 octobre 2026, Atelier Micro Haïkus Numériques - Théâtre d'ombre robotique et interactif.

La nouvelle commission "culture et patrimoine" complètera la programmation existante et rajoutera un volet patrimonial.

Commission Micro-Folie



Oui, c'est vrai, la Micro Folie nous en avons déjà beaucoup parlé !
 Savez-vous qu'elle peut être ludique, poétique, instructive, ... ou tout simplement pour tuer le temps ?

La meilleure façon de s'en faire une idée c'est encore de pousser la porte. Venez à notre rencontre. Nous vous accueillons à l'espace Folies à la salle du peuple, les 2^{es} et 4^{es} mercredis de chaque mois.

Comme vous en avez pris l'habitude, nous vous donnons rendez-vous en fin de mois pour une médiation sur une thématique particulière en faisant le lien avec notre patrimoine et notre histoire locale.

Depuis son inauguration en mars 2025, nous avons abordé les thèmes de l'architecture, de la mode, des fleurs dans l'art, de la danse (« temps danse »), la science (« fête de la science »), la diffusion de l'opéra « La Traviata » et la retransmission du ballet « Le Parc ».



La Micro Folie ce n'est pas seulement des collections d'œuvres d'arts provenant des musées nationaux et internationaux :

- C'est aussi des spectacles au goût de tous : opéra ; ballet ; théâtre ; cirque etc.
- C'est aussi des immersions grandeur nature grâce à la réalité virtuelle
- Et bien plus encore par la découverte de mondes insoupçonnés ...

À découvrir tout au long de cette année 2026
 Soyez curieux, venez nombreux ! La Micro Folie est ouverte à tous, de 3 à 103 ans, elle n'est pas réservée à une élite.



"Séance Micro-Folie"

A partir du mercredi 21 octobre
 et tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois

Venez partager un moment convivial autour de l'art

Plonger dans les collections Micro-Folie pour
 s'émerveiller, s'ouvrir, rêver

Au programme
 Dès 14h - Accueil café, choix de la collection ensemble
 Visite libre sur grand écran et tablettes jusqu'à 16h

Présence d'un médiateur pour vous guider dans l'utilisation des tablettes si besoin

Val-de-Virieu

Salle du Peuple - 114 Rue du Stade 38730 Val-de-Virieu
 Informations et réservation : culture@valdevirieu.fr / 04.74.88.21.42

Commission Éducation Jeunesse

Bilan 2020-2025 : Actions en faveur de l'enfance et de l'école



Depuis 2020, la commune de Val-de-Virieu a mené plusieurs actions pour améliorer le quotidien des enfants et accompagner l'école intercommunale de la Vallée.

L'école a bénéficié d'un soutien régulier : maintien de services essentiels comme la cantine et la garderie périscolaire, maîtrise des tarifs malgré l'augmentation des coûts, et amélioration de la sécurité grâce à la création de cheminements piétons et à la réorganisation du stationnement.

La végétalisation de la cour, en voie d'achèvement, vise à offrir un espace plus agréable et adapté aux fortes chaleurs.

Les différents projets scolaires (classes de découverte, festival Scène en herbe, sorties, etc.) ont été soutenus et financés en étroite collaboration avec l'association du Sou des Ecoles.

Le Conseil Municipal des Enfants, créé en 2021, a permis d'intégrer la parole des jeunes dans les décisions locales. Parmi leurs propositions réalisées : l'amélioration de l'aire de jeux, l'installation d'une boîte à idées dans l'école ou encore la mise en place de nouveaux marquages pour sécuriser les trajets. En proposant une découverte des lieux emblématiques du pouvoir (Assemblée Nationale et Sénat) et des échanges avec notre député et notre sénateur, en faisant participer les élu-e-s du CME aux manifestations de la commune, c'est contribuer à former les futur-e-s citoyen-ne-s.



La commune a également développé de nouveaux équipements de loisirs, notamment le **pumptrack** et une zone d'échauffement, très appréciés des enfants et des adolescents. Ces aménagements complètent les espaces déjà existants et favorisent la pratique sportive en plein air.

Enfin, un projet important a été engagé pour les familles : la création d'une **micro-crèche de 12 places**, dont la construction renforce l'offre d'accueil de la petite enfance à proximité immédiate de l'école.

Ces actions, menées progressivement depuis 2020, témoignent de la volonté collective d'offrir aux enfants, aux jeunes et aux familles un cadre de vie attentif, sûr et adapté à leurs besoins.

Commission environnement, Aménagement et Fleurissement

Chiens en ville : de nouvelles règles à respecter

Arrêté municipal (n°2025-08-1054) portant interdiction de divagation de chiens et des déjections canines.

Par cet arrêté, il est fait obligation, aux personnes accompagnées d'un chien :

- d'être en possession d'un sac destiné au ramassage des déjections de leur animal lorsque celui-ci se trouve sur le domaine public (amende de première classe : 17 €, pouvant être majorée à 38 €) ;
- de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au **ramassage des déjections** que leur animal abandonne sur toute ou partie de la voie publique (amende de deuxième classe : 35 €, pouvant être majorée à 150 €).



Identification des chiens

Tous les chiens circulant sur la voie publique doivent pouvoir être identifiés par tout moyen approprié (amende de quatrième classe : 135 €, pouvant être majorée à 750 €).

Lors des promenades en forêt, du 15 avril au 30 juin 2026, vous devez tenir vos chiens en laisse pour protéger la reproduction de la faune.

Circulation des chiens sur la voie publique

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique, à l'intérieur de l'agglomération, qu'en étant tenus en laisse.

Les chiens circulant en liberté seront considérés comme errants ; ils pourront, à ce titre, être capturés et conduits à la fourrière animale, où il en sera disposé conformément au règlement de cet établissement.

Pour les chiens de 1^{er} et 2^e catégories, le port de la muselière est obligatoire (amende de deuxième classe : 35 €, pouvant être majorée à 150 €).

Accès à certains espaces

Il est interdit de laisser pénétrer les chiens dans les squares, parcs, jardins, espaces verts, bandes plantées, espaces sportifs, qu'ils soient clos ou ouverts, ainsi que dans les emplacements dédiés aux jeux d'enfants, à l'exception du parc Arthur-Rimbaud, sauf les jours de manifestations (amende de première classe : 17 €, pouvant être majorée à 38 €).

Arceaux à vélos

La Communauté de Communes des Vals du Dauphiné a fait don d'arceaux à vélos aux communes qui le demandaient, en fonction de leur besoin.

Les employés communaux ont donc installé ces arceaux, que vous pouvez désormais utiliser pour venir faire vos courses ou lors de vos promenades. Nous remercions les VDD et la Commission Développement Durable et Mobilités pour leur engagement en faveur du vélo.



Conseillère numérique

Mélanie BELLET conseillère numérique de la commune vous accompagne dans vos différentes démarches administratives et apprentissages numériques (prise en main de

matériel ou logiciel). Prenez rendez-vous directement en ligne à l'adresse suivante : <https://rdv.anct.gouv.fr/org/1774/mairie-val-de-virieu> ou par téléphone au 07.50.72.37.89.



Cartes identités/ Passeports

La mairie de Val-de-Virieu réalise vos titres d'identité (carte nationale d'identité ; passeport) ainsi que la certification de votre identité numérique (permettant notamment de réaliser une procuration de vote).

Informations et prise de rendez-vous directement sur notre site internet : www.valdevirieu.fr



#Simplification

DU NOUVEAU POUR MES DÉMARCHES !

la carte d'identité

MODE D'EMPLOI

- 1 Je rassemble les pièces nécessaires pour mon dossier
Liste des pièces sur interieur.gouv.fr : mes démarches > carte nationale d'identité
- 2 Je me rends dans la mairie de mon choix équipée du dispositif de recueil
- 3 À la mairie, l'agent complète mon dossier avec ma photo et numérise mes empreintes digitales
- 4 Lorsque ma carte d'identité est disponible, je reçois un SMS
- 5 Je vais retirer ma carte à la mairie dans laquelle j'ai déposé ma demande

POUR GAGNER DU TEMPS EN MAIRIE, PENSEZ À LA PRÉ-DEMANDE SUR INTERNET !
Consultez le site ants.gouv.fr > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité

www.demarches.interieur.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

@Place_Beauvais | @ministere_interieur | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
PRÉ-DEMANDE SUR INTERNET
MES DÉMARCHES
à portée de clic !

Commission Urbanisme et Plan Communal de Sauvegarde

Tout au long de ce mandat, nous avons assuré l'instruction d'un nombre important de dossiers d'autorisations d'urbanisme. Cette activité a consisté à accompagner les habitants dans leurs projets de construction, de rénovation ou d'aménagement, à vérifier la conformité des demandes avec les règles en vigueur, et à garantir une cohérence d'ensemble dans l'évolution du cadre bâti de la commune.

Parallèlement, nous avons travaillé à la mise en place et à l'actualisation de plusieurs documents structurants qui orientent le développement du territoire et la protection de la population.

- **Au niveau intercommunal**, nous avons contribué au PLUi, qui définit les orientations d'aménagement pour l'ensemble des Vals du Dauphiné, ainsi qu'au RLPi, qui encadre la publicité et les enseignes afin de préserver la qualité du paysage.

- **Au niveau communal**, nous avons actualisé le Plan Communal de Sauvegarde et enrichi le DICRIM. Ces documents précisent les risques auxquels la commune peut être exposée et les mesures prévues pour assurer la sécurité des habitants en cas d'événement majeur.

L'ensemble de ces démarches permet de disposer d'un cadre clair, partagé et anticipé, pour accompagner la croissance de la commune, préserver son environnement et renforcer sa résilience face aux risques.

Urbanisme Val de Virieu

- 53 demandes de Permis de Construire déposés dont 31 concernant du logement
- 312 Déclarations Préalables déposées
- 9 Permis d'Aménager déposés

Pour tous vos projets, nous vous recevons sur rendez-vous : secretariat@valdevirieu.fr

Au niveau des Vals du Dauphiné

• PLUI EST

En 2022, les élus communautaires ont approuvé le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** Est des Vals du Dauphiné. Il remplace les PLU des communes de Panissage et Virieu.

En 2024, les élus communautaires ont approuvé la modification simplifiée n°1 du PLUi Est des Vals du Dauphiné.

Une révision du PLUI est prévue sur 2026/2027.

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/urbanisme-et-plui/urbanisme-et-plui-2/le-plui-est/>

• RLPi

Le RLPi ou **Règlement Local de Publicité Intercommunal** est un outil permettant à la Communauté de communes, d'adapter localement la réglementation nationale issue du code de l'environnement applicable en matière de publicité, enseigne et pré-enseigne (communément appelée RNP).

Il sera approuvé début 2026.

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/urbanisme-et-plui/urbanisme-et-plui-2/rlpi/>



PCS

Création du **Plan Communal de Sauvegarde** pour la commune avec la réalisation d'un exercice pratique en 2021 avec l'aide de la Croix rouge. En 2025, la commune a signé une convention de mutualisation avec la Croix-Rouge française de La Tour du Pin pour la mise à disposition de matériel en cas de crise (lits, couvertures, etc.).

Un exercice de mise en pratique sera organisé courant 2026 avec la nouvelle équipe municipale.

Remerciements à Pascal Vignane, qui nous a malheureusement quitté en décembre 2024, qui a porté ce dossier jusqu'à sa concrétisation.

DICRIM

Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** met à la disposition des habitants de la commune un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM). Cet outil d'information préventive est indispensable pour préparer la population à bien réagir en cas de crise.

Disponible en ligne depuis 2025 version papier consultable en mairie.

<https://dicrim.territoires-prevention.fr/dicrim/val-de-virieu>



26^e Slalom en côte de Val-de-Virieu - 13 et 14 juin 2026

&

3^e édition

Village
en Fête!



Val-de-Virieu

Du 15 au 20 juin 2026

Informations communales

Mission locale Nord Isère

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous n'avez pas de travail, vous n'êtes pas en formation, vous n'arrivez pas à savoir ce que vous souhaitez faire, vous passez des entretiens mais cela n'aboutit pas ? Vous connaissez un(e) jeune qui aurait besoin de conseils pour son orientation ou sa recherche d'emploi, d'un appui pour être autonome ? Contactez la Mission Locale Nord-Isère.

Des professionnels accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, peu ou pas qualifiés, dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale afin de les guider vers l'autonomie au travers d'actions collectives et individuelles.

Association loi 1901, la Mission Locale est un acteur du Réseau Pour l'Emploi aux côtés de France Travail et de Cap Emploi. Financée par l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les 5 Communautés de communes du Nord Isère, elle est présente sur l'ensemble du territoire.

La Mission Locale Nord-Isère est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des services rendus aux jeunes en accord avec sa labellisation obtenue en 2024.

Ancrée dans la réalité économique et sociale du territoire Nord-Isère, la Mission Locale est une véritable porte d'entrée dans le monde professionnel pour les jeunes.

Pour faciliter le contact des jeunes sans emploi, sans formation ou en décrochage scolaire et non mobiles, la Mission Locale a mis en place l'action RÉFLEX, avec une équipe de professionnels qui propose une offre de proximité en se déplaçant dans les communes rurales du territoire.

Jeunes 16 - 25 ans

Une seule adresse pour tous vos projets !

- ✓ (Re)Trouver un projet pro
- ✓ (Re)Trouver un job
- ✓ (Re)Trouver une formation

Et plus encore...

Accompagnement gratuit



À LA TOUR DU PIN

8 Rue Pierre Vincendon

04 74 97 64 67

CONTACT@MLNI.FR

Du lundi au vendredi
8h-12h30 / 13h30-17h30
sauf le jeudi après-midi

Permanences :

Les Abrets-en-Dauphiné
Le Pont de Beauvoisin

www.mission-locale-nord-isere.fr

Commission Cohésion Sociale

OSEZ, un partenaire engagé au service de votre territoire

Présente en Isère depuis près de 30 ans, l'association OSEZ accompagne les personnes en recherche d'emploi et propose des services aux particuliers, associations, entreprises et collectivités.

Au quotidien, elle agit en portant les valeurs de solidarité, d'inclusion et de proximité.

En 2025, OSEZ est intervenue dans les communes de votre territoire :

- Avec du personnel en renfort dans les écoles, les collèges et au sein des services techniques communaux,
- Avec une équipe spécialisée dans l'entretien des espaces verts et espaces naturels sensibles.

Un impact solidaire et concret

Lorsque des clients sollicitent l'association, ce sont autant de missions de travail qui sont confiées aux salariés en parcours. Chaque année, environ 700 personnes sont accompagnées vers un retour durable à l'emploi.

Qui peut faire appel à OSEZ ?

- Les demandeurs d'emploi : pour être accompagnés dans leur recherche d'emploi en lien avec les partenaires,
- Les particuliers : pour des besoins de services à domicile (entretien du logement, jardinage...),
- Les employeurs publics : pour la mise à disposition de personnel lors de besoins ponctuels, réguliers ou en phase de pré-recrutement.

OSEZ, un acteur local au plus près de vos besoins

- L'équipe OSEZ est disponible au 04 74 83 20 95 ou en agence.
- 3 rue Dr Paul Sage, 38110 La Tour du Pin



Emploi, recrutement et services de proximité

Solution de covoiturage solidaire



Philippe, conducteur
Communauté de Communes Cœur Haute Lande 40



Annick, passagère
Communauté d'Agglomération Saint Briec 22



Gérard, passager
Communauté de Communes Vals Du Dauphiné 38



Pauline, conductrice
Communauté de Communes Cœur Haute Lande 40



Mireille, passagère
Communauté de Communes Vals Du Dauphiné 38



Marie-Françoise, passagère
Communauté de Communes Vals Du Dauphiné 38



Andréa, passagère
Communauté de Communes Vals Du Dauphiné 38



Simone & Alain
Communauté de Communes Vals Du Dauphiné 38



François, conducteur
Communauté de Communes Vallée de L'Honnin 24



Cécile, conductrice
Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir 24



Claude, conducteur
Communauté de Communes Cap Sizun 29



Eric, conducteur
Commune de Carcès 83



Marie-Claude, passagère
Communauté de Communes Vals Du Dauphiné 38



Chantal, conductrice
Commune de Carcès 83



Yves, passager
Communauté de Communes Cap Sizun 29



Monique, conductrice
Communauté de Communes Vals Du Dauphiné 38



Claire, passagère
Communauté d'Agglomération Saint Briec 22



Patrick, conducteur
Communauté de Communes Vals Du Dauphiné 38



Jean, passager
Communauté de Communes Vals Du Dauphiné 38



Célia, passagère
Communauté d'Agglomération Saint Briec 22

Les passagers peuvent faire leur demande de déplacement par le biais du centre d'appels téléphoniques au **0 806 110 444** (prix d'un appel local) et du site internet www.atchoum.eu.

La plateforme téléphonique permet ainsi à ceux qui n'ont pas internet ou qui sont peu à l'aise avec le numérique, de passer un simple coup de fil.

La demande de réservation devra se faire 3 à 4 jours avant le déplacement souhaité.

Dès votre demande enregistrée et validée, un conducteur viendra vous chercher à votre domicile.

Attention : Vous devez vous inscrire au dispositif « Atchoum » pour effectuer une demande de trajet. Inscription gratuite au 0 806 110 444 (prix d'un appel local) ou via le site internet www.atchoum.eu

L'orgue de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul

Appel aux dons pour la restauration de l'orgue de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul



Aidez-nous à restaurer
L'orgue de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Val-de-Virieu



Faites un don !
www.fondation-patrimoine.org

L'orgue de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Val-de-Virieu est un instrument rare datant du milieu du XIXe siècle. Construit vers 1855 par le facteur grenoblois Frédéric Mayer, il s'agirait de son seul orgue connu. Transféré à Virieu en 1884, l'instrument a été longtemps délaissé avant d'être restauré en 1989.

D'abord installé à Grenoble dans la chapelle de l'école Vaucanson, l'orgue est transféré à Virieu en

1884 par l'abbé Sartre-Duplessis, passionné d'orgues. Son histoire, marquée par l'abandon puis la restauration de 1989, illustre la résilience d'un patrimoine précieux. Classé au titre des Monuments Historiques depuis 1978, l'orgue de Virieu fait partie du riche héritage de la vallée de la Bourbre, à proximité de sites emblématiques tels que les châteaux de Virieu et de Pupetières ou encore les paysages du lac de Paladru. Aujourd'hui, il souffre de dégradations : corrosion des tubes, attaques de xylophages et empoussièrément généralisé. Le projet prévoit un démontage complet, un nettoyage interne et externe, un traitement des bois et une révision mécanique et harmonique. Le projet est porté par la commune de Val-de-Virieu, avec l'appui des paroissiens et des habitants, tous désireux de préserver ce trésor musical. Grâce à la mobilisation locale et à votre soutien, l'église pourra retrouver la force sonore et symbolique de son orgue, garant de la transmission d'un patrimoine musical unique.

Un appel aux dons est donc lancé avec la Fondation du patrimoine afin de restaurer cet édifice.

Le montant des travaux prévus à ce stade atteint 62 575 €.

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de projets patrimoniaux, mémoriels et historiques. La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

Faire un don : www.fondation-patrimoine.org/103831

COMMUNE DE VAL-DE-VIRIEU
2 rue de Barbenière
38730 Val-de-Virieu
FONDATION DU PATRIMOINE
DÉLÉGATION RHONE-ALPES

rhonealpes@fondation-patrimoine.org
Fort de Vaise
27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry -
69009 Lyon
www.fondation-patrimoine.org

Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'Orgue de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103831

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Rhône-Alpes, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'Orgue de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Informations extérieures

SYCLUM

Plus de tri, moins de déchets !



18 -

Depuis début 2023, SYCLUM a repensé totalement les modes de collecte des ordures ménagères et des recyclables sur les 94 communes réparties sur 3 communautés de communes qui composent son territoire. SYCLUM a étudié, rue par rue, quel était le mode de collecte le plus adapté considérant les problèmes de stockage des déchets chez l'habitant et de ramassage pour les équipes. Près de 50 000 bacs jaunes ont été distribués et 600 nouvelles colonnes installées (en plus des 1 200 déjà en place) afin de proposer un service harmonisé et cohérent.

Désormais, chaque foyer dispose :

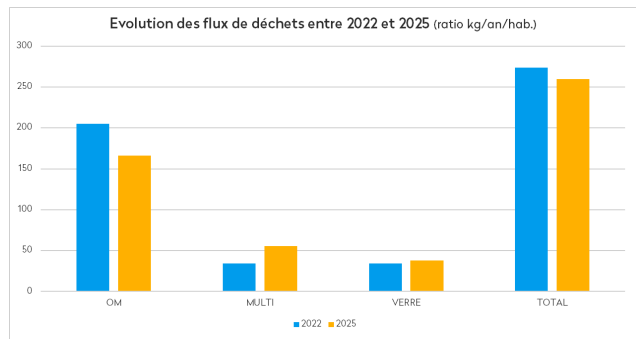
- soit d'un service de collecte « en porte à porte » avec un bac jaune et un bac gris collectés en alternance, une semaine sur l'autre ;
- soit d'un service de collecte « de proximité » avec des colonnes pour chaque type de déchets, regroupées en un seul et même lieu.

La collecte en porte à porte présente l'avantage d'offrir un service à domicile, il reste nécessaire de se déplacer pour le verre et les cartons jusqu'aux points aménagés. Il convient également de ne pas rater une collecte, sous peine d'attendre deux semaines le prochain passage du camion...

Le système de proximité nécessite, certes, de se déplacer pour apporter ses déchets, en revanche

il élimine toute contrainte de gestion d'un calendrier et de stock à la maison, car les colonnes sont disponibles tous les jours, 24 heures sur 24.

C'est un constat, cette nouvelle organisation plaît aux habitants ! La preuve ? Les résultats !



Entre 2022 et 2025, les performances de tri des emballages et des papiers ont progressé de plus de 60% pendant que les tonnages des ordures ménagères baissaient de 19% !

La gestion des déchets dans les familles est en pleine évolution et tout le monde peut s'en réjouir

Ce qui se cache derrière ses pourcentages d'évolution

4140 tonnes de recyclables supplémentaires ont

► Informations extérieures

été triées et livrées aux centres de tri pour être séparées, mises en balle pour être revendues à des entreprises de recyclage.

5700 tonnes d'ordures ménagères en moins ont été livrées à l'usine d'incinération.

1560 tonnes ont disparu ? Pas tout à fait, elles se sont transformées en compost !!!

Depuis 2022, SYCLUM a vendu 5 300 composteurs. Sur le territoire, 1 foyer sur 3 composte à la maison grâce aux composteurs qu'il a acquis à SYCLUM à tarif préférentiel. Et c'est sans compter ceux qui compostent en pied d'immeuble ou dans leur quartier, voire en tas dans le jardin ou avec du matériel acheté en jardinerie. Composter c'est éviter de produire des déchets.

Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, SYCLUM propose également depuis plus de 10 ans, des prêts de broyeurs aux habitants du territoire. Il existe 7 points de retrait sur le territoire et les prêts sont fixés tous les lundis, mercredis et vendredis entre 7h30 et 8h (voir la rubrique « Réserver un broyeur » sur www.syclum.fr).

En 2025, les prêts de broyeurs ont permis d'éviter quelques 1 300 tonnes de végétaux en déchèteries, soit plus de 250 bennes et camions en moins sur les routes.

Que deviennent nos déchets ménagers ? Une visite s'impose.

L'usine d'incinération du SITOM Nord Isère à Bourgoin-Jallieu ouvre ses portes tous les trimestres aux habitants du territoire avec un tout nouveau parcours pédagogique : le Pôle Déchets Energie. En immersion au cœur des installations, les visiteurs découvriront l'envers du décor avec une expérience immersive dans la peau d'un déchet mais également un espace pédagogique dédié, pour apprendre en s'amusant.

Les modalités de visite :

- Visites gratuites, sur inscription uniquement.

- Adaptés aux enfants à partir de 9 ans (CM1)

- Durée de la visite : 2h environ.

Inscription sur :

<https://www.sitom-ni.fr/pole-dechets-energies-visite.php>

D'autres idées pour réduire sa production de déchets :

• le prêt de gobelets pour les manifestations des associations et des collectivités, financé par le Département de l'Isère (www.syclum.fr rubrique « Pack éco-évènement »),

• la réparation et le réemploi, retrouver toutes les bonnes adresses dans la rubrique « Réduire ses déchets/Le Réemploi » sur www.syclum.fr

• des choix de consommation pour limiter les déchets et les emballages.

Focus sur les textiles sanitaires

Le saviez-vous ? les textiles sanitaires jetables sont le 3ème poids lourd de nos poubelles après les biodéchets et les emballages. Complètement intégrés dans nos vies quotidiennes, les serviettes de table, les mouchoirs en papier, les lingettes, les couches, les protections hygiéniques et urinaires à usage unique représentent un poids important dans la poubelle de chaque foyer. Des alternatives existent... Un prochain challenge pour SYCLUM !

Les bonnes nouvelles sont rares, toutefois, les élus et les équipes de SYCLUM sont fiers de pouvoir partager avec vous ces excellents résultats. Et si la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) ne baisse pas, les nouvelles pratiques de chacun, beaucoup plus vertueuses, contribuent largement à la maîtriser. Le traitement des déchets est de plus en plus taxé, aussi chaque déchet évité ou trié dans le bon bac est une économie réalisée.

Trizzy : l'application indispensable pour connaître l'actu SYCLUM

L'application TRIZZY est un outil pratique et incontournable pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel. De nouvelles fonctionnalités personnalisées arrivent en 2026 pour les utilisateurs : Calendriers, Evènements, actualités, projets, infos pratiques etc...Un réel plus pour être informé en toute circonstance.



19 -

Crèche Pommes de pin de Val-de-Virieu



Des places disponibles à la crèche Pommes de pin de Val-de-Virieu dès maintenant !

Une équipe de 5 professionnelles formées accueille vos tout-petits dans un bâtiment tout neuf situé juste à côté de l'école, accompagné d'un grand jardin, et entouré de verdure.

La nature et la liberté sont les valeurs fortes de notre projet pédagogique : Les enfants sont auteurs de leur développement, sous le regard bienveillant des pros, dans un cadre sécurisé et au contact de la nature.

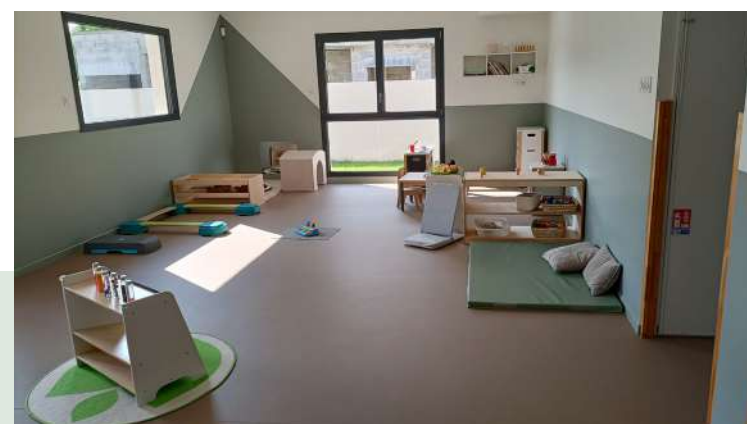
Pour en savoir plus, vous pouvez nous contacter par téléphone au 07 63 42 60 90 ou par mail à mc.canopee@gmail.com.

Pour accéder au formulaire de préinscription, rendez-vous sur notre site internet

<https://www.micro-creches-canopee.fr/>

Au plaisir de rencontrer votre famille.

L'équipe Pommes de pin



Espace de vie



Pièce de vie



Dortoir grands



20 -



Initiative Nord Isère



Beaucoup de personnes ont une idée d'entreprise, mais manquent d'appui ou de ressources pour se lancer.

Initiative Nord Isère offre un accompagnement personnalisé et des financements adaptés pour structurer, concrétiser et développer les projets entrepreneuriaux.

Car transformer les idées en réussites, c'est sa mission.

Depuis 1988, l'association accompagne celles et ceux qui souhaitent entreprendre sur le Nord Isère et qui ont besoin :

- d'un apport personnel facilitant l'accès au financement bancaire ;
- d'un appui au métier de chef d'entreprise ;
- d'une insertion dans les réseaux économiques locaux.

Pour répondre aux besoins de chaque situation, plusieurs **prêts à taux zéro** peuvent être mobilisés :

- jusqu'à 20 000 € pour créer ou reprendre une entreprise (moins de 3 ans),
 - jusqu'à 20 000 € pour développer une entreprise en croissance (entre 3 et 7 ans),
 - jusqu'à 25 000 € pour un projet agricole (moins de 1 an),
 - jusqu'à 52 000 € pour un projet innovant (moins de 2 ans).
- Des **garanties bancaires** peuvent également venir sécuriser les financements.

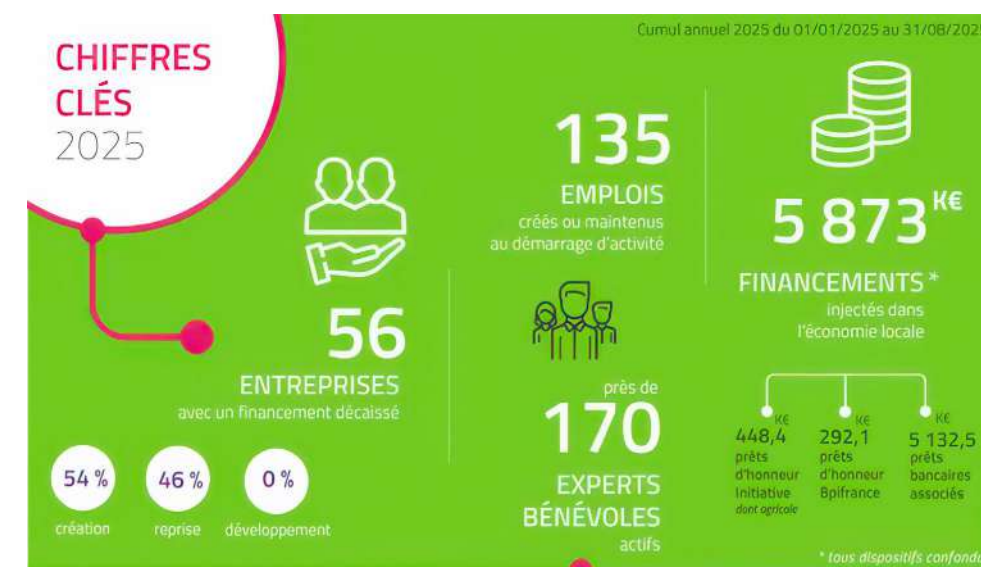
Au-delà du soutien financier, chaque entrepreneur bénéficie d'un **accompagnement complet et personnalisé** : suivi individuel, parrainage, ateliers, conseils pratiques...

Résultat : **9 entreprises sur 10** financées par l'association passent le cap des 3 ans, grâce à l'appui du réseau de plus de 150 experts bénévoles et partenaires, et à l'équipe salariée expérimentée.

C'est le cas, par exemple, de quelques entreprises de notre commune : Solucio (électro-ménager & informatique), Les Délices d'Alyssa (boulangerie pâtisserie), Daniela Pires (coiffure mixte), La Guinguette (restaurant & chambres d'hôte), Proxi (épicerie multi-services), Elagage Dauphinois (élagage broyage abattage) ...

Basée à Villefontaine, avec une antenne à Saint-Clair-de-la-Tour, Initiative Nord Isère accompagne les projets implantés sur les territoires de la CAPI, des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné. **Déjà plus de 2 600 entrepreneurs** ont bénéficié de son soutien !

21 -



CONTACT

Besoin d'un financement pour votre projet d'entreprise ou envie de rejoindre ce réseau local ?

Contactez Initiative Nord Isère **04 74 95 31 95** - www.initiative-nordisere.fr

Infos & actus association à suivre sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook et Instagram) :

<https://www.linkedin.com/company/initiative-nord-is%C3%A8re/>

<https://www.facebook.com/InitiativeNordIsere/>

<https://www.instagram.com/initiativenordisere/>

État-civil 2025

Naissances

> **MATHIEU Nowan**
né le 7 février 2025

> **SANCHO Romy**
née le 11 février 2025

> **PIERRE Aaron**
né le 15 février 2025

> **MAYORAL KARL Logan**
né le 3 mars 2025

> **BARROSO Lior**
né le 25 mai 2025

> **GUILLAUD-SAUMUR Adèle**
née le 16 juin 2025

> **RATAHIRY Gabriel**
né le 18 juin 2025

> **GARNIER Pierre-Louis**
né le 29 juin 2025

> **BELLET Althéa**
née le 18 juillet 2025

> **BOUCHET Evan**
né le 06 octobre 2025

> **SENEZ JONJO Noé**
né le 10 novembre 2025

PACS

> **CHAUSI Delphine et GACHET Andy** le 8 avril 2025



> **SCILIRONI Emilie et VAUFREYDAZ Cédric**
le 26 juillet 2025



> **MARQUE Séverine et LE BASTARD Nicolas**
le 6 décembre 2025



Baptêmes républicains

> **ROULOT Mattia** le 15 février 2025



> **COTLEUR Esmée** le 16 août 2025



> **GUTTIN Sacha et Roméo** le 23 août 2025



Mariages

> **DURAND Clara et LAIGLE Yaël** le 2 août 2025



> **BREDA Emeline et COTLEUR Maxime**
le 16 août 2025



> **LAVRAT Emilie et FARJON Benjamin**
le 16 août 2025



> **AYMARD Patricia et COHEN Thierry**
le 13 décembre 2025



Décès

> **TRIPPIER-MONDANCIN Raymond** décédé le 29 décembre 2024 à 92 ans

> **VELUT Jeanne** décédée le 30 décembre 2024 à 94 ans

> **CAYON Gabriel** décédé le 5 janvier 2025 à 92 ans

> **TRABBIA Olga** décédée le 21 janvier 2025 à 97 ans

> **BERNARD-COLOMBAT Yvette** décédée le 29 janvier 2025 à 96 ans

> **GUIVIER Julien** décédé le 22 février 2025 à 83 ans

> **GALLIEN-GUÉDY Michelle** décédée le 3 mars 2025 à 76 ans

> **CHABERT Myriam** décédée le 17 mars 2025 à 68 ans

> **GUTTIN Marcel** décédé le 28 mars 2025 à 85 ans

> **CHANEL Bernadette** décédée le 29 mars 2025 à 86 ans

> **GUIVIER Josianne** décédée le 6 avril 2025 à 86 ans

> **FRANCE Élise** décédée le 20 avril 2025 à 93 ans

> **LALECHÈRE Jean** décédé le 28 mai 2025 à 93 ans

> **LAURENT Lucette** décédée le 6 juin 2025 à 92 ans

> **HATCHADOURIAN Rante** décédé le 07 juin 2025 à 87 ans

> **BOUQUET Gabriel** décédé le 10 juillet 2025 à 68 ans

> **GUILLAUD-ROLLIN Marie** décédée le 13 juillet 2025 à 91 ans

> **JULLIEN Sylviane** décédée le 27 juillet 2025 à 65 ans

> **GUINET Michelle** décédée le 28 juillet 2025 à 73 ans

> **GUERDNER Victoria** décédée le 09 août 2025 à 87 ans

> **CHABOUD Armande** décédée le 12 août 2025 à 88 ans

> **YVRARD Suzanne** à décédée le 31 août 2025 à 90 ans

> **DEUTSCH Anne** décédée le 3 septembre 2025 à 105 ans

> **CLARY Claude** décédé le 17 septembre 2025 à 84 ans

> **JACQUET Jacques** décédé le 17 septembre 2025 à 83 ans

> **GUTTIN Huguette** décédée le 8 octobre 2025 à 93 ans

> **CAZAUD Marc** décédé le 25 octobre 2025 à 93 ans

> **BONIN Marcelle** décédée le 29 octobre 2025 à 91 ans

> **PEREIRA Maria** décédée le 30 octobre 2025 à 91 ans

> **CHEVALLET Serge** décédé le 7 novembre 2025 à 60 ans

> **PUGET Mireille** décédée le 12 novembre 2025 à 94 ans

> **GUTTIN Pierre** décédé le 25 novembre 2025 à 88 ans

> **PAVAN Suzanne** décédée le 28 novembre 2025 à 91 ans

> **FRANCO-RONDISSON Yvette** décédée le 1^{er} décembre 2025 à 95 ans

> **BROCHIER Josette** décédée le 19 décembre 2025 à 94 ans

Informations pratiques

Mairie de Val-de-Virieu

2 rue de Barbenière – 38730 Val-de-Virieu

04 74 88 21 42

Courriel : secretariat@ualdevirieu.fr

Site : <https://www.valdevirieu.fr>

Horaires

Lundi : 14h00 – 17h00

Mardi et Mercredi : 09h00 – 12h00

Vendredi : 09h00 – 12h00 et 14h00 – 17h30

1^{er} samedi du mois : 09h00 – 12h00

Service CNI-Passeport : prise de Rendez-vous sur le site internet de la Mairie

Service Conseillère numérique : prise de Rendez-vous sur le site internet de la Mairie ou par téléphone au **07 50 72 37 89**

Conciliateur de justice

Mairie de LA TOUR-DU-PIN

6 rue de l'Hôtel de Ville – 04.74.83.24.44

Mairie de VAL-DE-VIRIEU

2 rue de Barbenière – 04.74.88.21.42

Mutuelles communales

MUTUALP

2 rue de Barbenière – 38730 Val-de-Virieu

Rendez-vous pour étude personnalisée :

M. Gilles FALCONNET – 06 16 24 92 28

ENTRENOUS

2 rue de Barbenière – 38730 Val-de-Virieu

Rendez-vous pour étude personnalisée : **09 69 39 73 88**

Architecte CAUE

2 rue de Barbenière – 38730 Val-de-Virieu

Prise de rendez-vous au service urbanisme de la communauté de communes des Vals du Dauphiné

04 74 97 05 79

Relais Poste Commerçant + Tabac Presse

76 rue du Vallon de Lamartine – 38730 Val-de-Virieu

04 74 88 29 43

– Du lundi au samedi : 6h45 –12h30 et 14h30 – 19h30

– Dimanche : 7h30 – 12h30

Levée du courrier

Boîte jaune au 76 rue du Vallon de

Lamartine :

du lundi au vendredi – 15h30 et

samedi – 11h00

École Intercommunale de la Vallée

465 rue du Grand Champ

38730 Val-de-Virieu

04 74 88 24 93

SIVU des Écoles

04 74 97 10 69

Courriel : [sivu.des.ecoles.](mailto:sivu.des.ecoles.publiques@orange.fr)

publiques@orange.fr

Restauration scolaire

<https://uirieu.les-parents-services.com>

Micro-crèche Pommes de Pin

467 rue du Grand Champ

38730 Val-de-Virieu

07 63 42 60 90

Médiathèque LIRENVAL

139 Champ de Mars

38730 Val-de-Virieu

04 74 88 21 17

Courriel : [mediatheque.virieu@](mailto:mediatheque.virieu@valsdu-dauphine.fr)

valsdu-dauphine.fr

Mardi : 15h15 – 18h00

Mercredi : 15h15 – 18h00

Vendredi : 09h00 – 12h00

Samedi : 09h00 – 12h00

➤ Informations pratiques

Santé

M.S.P. (Maison de Santé Pluriprofessionnelle)

Coordinateur MSP et Assistant médical :

M. ALLEGRET Steve

Médecins (149 rue du Grand Champ) :

– D^r COLLET BEILLON Claire 04 74 88 28 71

– D^r VASSEUR Marianne 04 58 15 06 00

Psychologue (121 rue de la Bourbre) :

M^{me} DALIN Claire 06 72 14 05 24

Orthophonistes (63 rue Carnot) :

M^{me} COLLIAT-BOITON Julie

et M. COLLART Jean-Claude

RDV sur site perfactive.fr ou09 51 69 65 85

Pharmacie

106 rue du Vallon de Lamartine

38730 Val-de-Virieu

04 74 88 22 87

– Du lundi au vendredi :

8h30 – 12h15 / 14h30 – 19h15

– Samedi : 8h30 – 12h15

Infirmières (40 place de la Guinguette – Panissage) :

M^{me} POLIZZI Estelle 04 37 06 39 69

M^{me} GUILLAUD Virginie. 04 37 06 39 69

M^{me} FREITAS Stéphanie 04 37 06 39 69

M^{me} JULLIEN Marie-Estelle 04 37 06 39 69

Autres professions de santé

Dentistes (149 rue du Grand Champ) :

– Dr BOINETTE Laurent..... 04 74 88 21 64

– Dr CATINOT Marion 04 74 88 21 64

Infirmières (149 rue du Grand Champ) :

M^{me} YOUNI Laura04 74 18 08 00

M^{me} FRANÇOIS Alicia.....04 74 18 08 00

M^{me} GARÇON Jennifer.....04 74 18 08 00

Infirmière ASALÉE (149 rue du Grand Champ) :

M^{me} CHAPOT Elodie..... 06 29 79 21 22

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 18h

Kinésithérapeute (121 rue de la Bourbre) :

M. ROCHE Yann

04 74 88 25 38

Massage bien-être et thérapie corporelle (63 rue Carnot) :

M^{me} VITTOZ Kristel 06 83 58 42 17

M^{me} MONNE Françoise06 59 06 63 61

Ostéopathe (40 place de la Guinguette – Panissage) :

M. VALLOD Benjamin 06 87 37 36 56

Naturopathe :

175 Chemin de Préuarel

Un conseil médical ? Une visite à domicile ?

Composez le 0810 15 33 33

En cas de risque vital, composez le **15**

Urgences

• Samu : 15

• Police : 17

• Pompiers : 18

• Appel Urgence Européenne : 112

Assistante Sociale, Puéricultrice, Service PMI

Médico-Social – 252 rue Léon Magnin –

38480 Le Pont de Beauvoisin

04 76 07 35 52

ADMR

22 rue de Barbenière
38730 Val-de-Virieu
Aide à domicile : 04 74 97 57 64
Courriel : admruibo@admr38.org

SSIAD

61 rue de la Bourbre
38730 Val-de-Virieu
Soins Infirmiers à Domicile :
04 74 88 29 60
Courriel : ssiaddusi@admr38.org

OSEZ

4 rue du docteur Paul Sage
38110 La Tour du Pin
Regroupement d'associations d'emploi et de services sur les territoires du Nord Isère et de l'Isère Rhodanienne, le groupe Osez est constitué d'associations de l'économie sociale et solidaire toutes complémentaires en matière d'emploi et de service.

Mission Locale Nord-Isère

Maison de l'emploi & de la formation
7 rue Vincendon – 38110 La Tour du Pin
La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

SYCLUM

784 chemin de la Déchèterie – BP 58
38510 Passins
04 74 80 10 14
Courriel : contact@syclum.fr

Déchetterie

370 route de la Galandière
Panissage – 38730 Val-de-Virieu
04 74 88 27 61
HIVER (mi-septembre à mi-juin) :
Mardi 13h30 – 17h30

Vendredi 7h30 – 17h30
Samedi 8h30 – 12h et 13h30 – 17h30
ÉTÉ (mi-juin à mi-septembre) :
Mardi 7h30 – 13h00
Vendredi 7h30 – 13h00
Samedi 7h30 – 13h00

Communauté de Communes
Les Vals du Dauphiné

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077
38353 La Tour du Pin Cedex – 04 74 97 05 79
Courriel : contact@valsdudauphine.fr
Site : <https://www.valsdudauphiné.fr>

Service eau et assainissement
des Vals du Dauphiné

04 74 97 44 23

Gendarmerie

65 rue de la Plaine – 38690 Le Grand Lemps
04 76 55 90 17 ou 17

Centre des Impôts
de Bourgoin-Jallieu

Place Charlie Chaplin 38300 Bourgoin-Jallieu
04 74 93 84 00
Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site :
impots.gouv.fr rubrique « Contact »

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

19 bis rue Joseph Savoyat – 38354 La Tour du Pin
04 74 83 29 99
Accueil personnalisé sur rendez-vous sur le site :
impots.gouv.fr rubrique « Contact »

Agenda des manifestations 2026

JANVIER

Mercredi 14

Micro-folie
14h00 à 16h00. Découverte d'une collection. Salle du Peuple.

Dimanche 25

Vœux de la Municipalité
10h30. Salle des fêtes de Panissage.

Dimanche 25

Ciné Val-de-Virieu
17h. Salle du Peuple

Mercredi 28

Don du sang
Salle des fêtes de Panissage.

Mercredi 28

Micro-folie
14h00 à 16h00. Découverte d'une collection. Salle du Peuple.

Samedi 31

Micro-folie
À partir de 09h30. Médiation thème "Jouons". Salle du Peuple.

FÉVRIER

Samedi 7

Téléthon organisé par Oxy'Jeep.
Salle des fêtes de Panissage.

Samedi 7

Repas partagé
organisé par la commune, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné et le SYCLUM. 12h. Salle du Peuple

Samedi 14

Concours de Belote des Donneurs de Sang.
Salle des fêtes de Panissage

Mercredi 11

Ciné jeunesse
15h. Salle du Peuple

Jeudi 12

Ciné jeunesse
15h. Salle du Peuple

Mercredi 18

Ciné jeunesse
15h. Salle du Peuple

Jeudi 19

Ciné jeunesse
15h. Salle du Peuple

Dimanche 22

Ciné Val-de-Virieu
17h. Salle du Peuple

Mercredi 25

Micro-folie
14h00 à 16h00. Découverte d'une collection. Salle du Peuple.

Samedi 28

Micro-folie
À partir de 09h30. Médiation thème "Au féminin". Salle du Peuple

MARS

Mercredi 11

Micro-folie
14h00 à 16h00. Découverte d'une collection. Salle du Peuple.

Dimanche 15

1^{er} tour des élections municipales

Dimanche 22

2^e tour des élections municipales

Samedi 28

Nettoyage de printemps

Mercredi 25

Micro-folie
14h00 à 16h00. Découverte d'une collection. Salle du Peuple.

Samedi 28

Micro-folie
À partir de 09h30. Médiation thème "Soyons zen". Salle du Peuple

Dimanche 29

Ciné Val-de-Virieu
17h. Salle du Peuple

AVRIL

Mercredi 8

Ciné jeunesse
15h. Salle du Peuple

Jeudi 9

Ciné jeunesse
15h. Salle du Peuple

Mercredi 15

Ciné jeunesse
15h. Salle du Peuple

Jeudi 16

Ciné jeunesse
15h. Salle du Peuple

Mercredi 22

Micro-folie
14h00 à 16h00. Découverte d'une collection. Salle du Peuple.

Samedi 25

Micro-folie
À partir de 09h30. Médiation thème "Retour vers le futur". Salle du Peuple

Dimanche 26

Ciné Val-de-Virieu
17h. Salle du Peuple

Mercredi 29

Don du sang
Salle des fêtes de Panissage.

Nouveaux professionnels de la commune

SIRET: 99253328100018

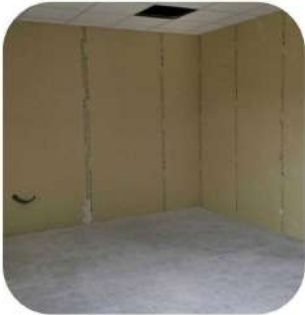
NR PLÂTRERIE ISOLATION



SPÉCIALISÉ DANS LA POSE DE DOUBLAGES, CLOISONS ET PLAFONDS, NR PLÂTRERIE ISOLATION VOUS ACCOMPAGNE POUR TOUTS VOS PROJETS DE RÉNOVATION OU CONSTRUCTION. NOUS RÉALISONS ÉGALEMENT L'ISOLATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE A BIENTÔT DANS VOS PROJETS

SERVICES

- DOUBLAGES
- CLOISONS
- PLAFONDS
- DEMOLITION



☎ **06.65.90.53.93** 📍 Val de Virieu 38730 ✉ NRPLATREISO38@OUTLOOK.COM

DE LA FORÊT À L'OBJET

Jimmy Veyron, Accompagnateur en Montagne et Tourneur sur Bois, conjugue ses deux passions pour vous créer une expérience inédite, du sentier de randonnée à l'objet d'artisanat.




Mes Randonnées Guidées :

- **Personnalisées & Sur Mesure :** Des sorties adaptées à tous les niveaux, pour répondre à vos envies, quelle que soit la saison.
- **Convivialité & Partage :** Une ambiance chaleureuse pour découvrir la montagne entre amis, en famille ou en solo.
- **Sécurité Assurée :** Un accompagnement professionnel pour profiter de la nature en toute sérénité.
- **Explorations Riches** de la faune, de la flore, initiation à la géologie, et découverte du patrimoine local.

Mon Atelier de Tournage en Bois :

- **Créations Uniques :** Des objets façonnés à la main, chacun doté d'une âme, en valorisant les essences de bois locales.
- **Utile ou Décoratif :** Trouvez la pièce parfaite, qui sublime votre intérieur ou qui vous serve au quotidien.
- **Ateliers Découverte :** Initiez-vous au tournage sur bois et repartez avec votre première création.
- **Commandes Personnalisées :** Une idée ? Un projet ? Donnez vie à vos envies avec une pièce unique, conçue spécialement pour vous.

Rando Thématique Bois

Offrez-vous une rando sympa pour une immersion totale : nous décrypterons ensemble la géologie du massif, apprendrons l'importance vitale de la forêt pour la faune et identifierons les essences d'arbres locales qui sculptent nos paysages.

Jimmy Veyron
06 76 04 87 22

jimmy.veyron@orange.fr

Fournil Le Passage

— DE LA MEULE À LA MAÏE —

Je vous accueille les :

Mardi

Mercredi

Vendredi

Samedi

de 8h30 à 13h

